Image not found or type unknown

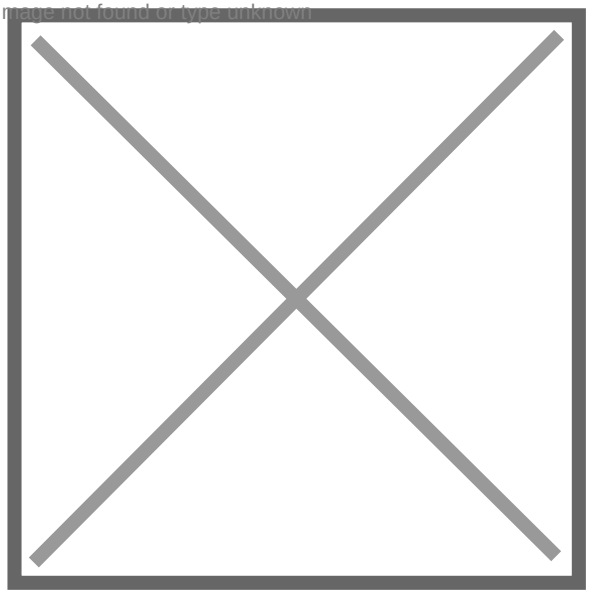

Agressé verbalement par un gendarme en civil

Par **margodrey**, le **20/01/2010** à **22:22**

Bonjour,
Je vais vous racconter ce qui m'est arrivé aujourd'hui. Je ne sais pas quoi faire. On me conseil de le signaler a la gendarmerie. J'hesite cet homme m'a fait peur, il a l'air menacant. Voilà mon histoire.
Ce matin, sur un petit chemin de Mazan (peu frequenter), je me suis faite agresser verbalement par un (sois disant) gendarme en civil. Il m'a fait une queue de poisson monumentale, j'ai du piler et monter dans les taillis. Je klaxone (il m'a fait peur). Il pile au milieu de la chaussée et descend de sa voiture.
Il me montre une carte plastifié (qui ressemblait a un autocollant), sans sa foto, sans son identité (qu'il ne m'a pas donné d'ailleurs) avec un drole de sigle noir, marron et or en forme de S. Il dit être de la gendarmerie (mais laquelle je l'ignore encore), que j'ai grillé un Stop, que c'est tres grave... Il met sa main sur ma vitre pour m'empêcher de l'a remonter, il s'approche et vois soudain ma fille a l'arriére. Il m'engueule (disons ce qui est!) et s'ennerve car je lui dit que lui aussi est dangereux avec ses queues de poisson, et que je me suis arrêté au stop. Puis, il retourne a sa voiture. Je regarde mon retro, je vois au loin une voiture arriver. Je pense que ce n'était pas un vrai gendarme. Et j'avoue que j'ai eu un peu peur de ce qui pourrait arriver. Il y a un an une ami a moi a été agréssé dans les même conditions, et il y a 10 ans c'était monn grand pere.
Je ne sais pas quoi faire.

Par **Marion2**, le **20/01/2010** à **22:49**

Bonsoir,

Je vous conseille de faire une déposition à la Gendarmerie.

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **20/01/2010** à **23:18**

Bonjour margodrey,

Avez-vous réussi à relever le numéro d'immatriculation, la marque et le type du véhicule ? Ce sont des éléments qui permettraient aux gendarmes de l'identifier très rapidement et de vérifier ses affirmations.

Par **frog**, le **20/01/2010** à **23:23**

Si c'est un faux pandore, dépose plainte pour usurpation de qualité.

S'il s'avère que c'est un vrai pandore, adresse un courrier relatant les faits au commandant de sa brigade, avec une copie à l'inspection technique de la gendarmerie nationale (les boeufs-carottes du côté gendarmique).

Vu la description de la carte, ça ressemble plus à une carte de superman trouvée dans un paquet de bonux qu'une vraie carte d'identité professionnelle.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés